# departement DES DEUX-SEVRES

# Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 22 décembre 1998

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 4 Décembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 24 Décembre 1998

Acquisition d'une bande de terrain dans le cadre du projet de la Coulée Verte - propriété COUTURIER - 9 Impasse du Jaune

[Annexe]

#### Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

### Présents:

# Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

### Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

## Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

## Excusés:

# Conseillers:

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D98539

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 décembre 1998** 

**Urbanisme & Affaires Immobilières** 

Acquisition d'une bande de terrain dans le cadre du projet de la Coulée Verte - propriété COUTURIER - 9 Impasse du Jaune

Après examen par la Commission Gén	érale,			
Dans le cadre du projet de la Coulée Verte, déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral du 30 Avril 1998, la Ville de NIORT, dans la mesure du possible; procède à l'amiable aux acquisitions nécessaires à ce projet.				
Après négociations, Monsieur COUTU Impasse du Jaune, correspondante à la			de NIORT la bande de terrain sise 9 BC n° 294, d'une superficie de 111 m².	
L'accord est intervenu sur la base de 15%, soit un montant total de 1 387,50 F			auquel s'ajoute l'indemnité de remploi 25	
D'autre part, le portillon d'accès à la Sè	vre sera mainten	u au profit des propriétaires.		
Il est demandé au Conseil Municipal de	e bien vouloir :			
approuver l'acquisition décrite ci-dess	sus, acquisition q	ui a fait l'objet d'une promes	se de vente;	
autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délég acquisition seront imputés au chapitre			que les frais afférents à cette	
LE CONSEIL ADOPTE				
	Pour : Contre :	37 0		
	Abstention:	7		
	Non participé :	0		
			Le Maire de Niort	
			Bernard BELLEC	
Ordre du jour				

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire